



Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 19 septembre 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, nous nous permettons de poser une question parlementaire **urgente** à Monsieur le **Premier ministre** et à **Monsieur le Ministre du Travail**, concernant **le transfert de personnel entre Caritas et HUT**.

Selon des informations circulant dans la presse, l'organisation « Hëllef um Terrain – HUT » aurait refusé l'option d'effectuer un transfert d'entreprise pour les collaborateurs.trices qu'elle compte reprendre de Caritas, préférant plutôt de renégocier individuellement leurs conditions de travail, y inclus l'ancienneté et le délai de préavis. En sus des personnes concernées, les syndicats pourraient également être désavantagés par cette approche de négociations individuelles.

Dans sa réponse à une question parlementaire récente, Monsieur le Premier ministre a annoncé que l'État luxembourgeois accordera des avances à « Hëllef um Terrain – HUT » jusqu'à la fin de l'année 2024 afin de lui permettre d'assurer ses nouvelles activités.

Dans ce contexte, nous voudrions demander les informations suivantes :

- 1) **Le transfert des collaborateurs.trices de Caritas vers HUT sera-t-il opéré par voie de transfert d'entreprise ? Dans la négative, pourquoi ?**
- 2) **Le gouvernement interviendra-t-il auprès des responsables de « Hëllef um Terrain – HUT » en faveur du maintien des acquis et conditions de travail des collaborateurs.trices ?**
- 3) **Le gouvernement entend-il fixer les avances et les nouvelles conventions à une hauteur de sorte à permettre une continuité dans les acquis et conditions de travail des collaborateurs.trices ?**
- 4) **Dans l'hypothèse d'une renégociation individuelle des 350 contrats de travail, le gouvernement peut-il nous donner des renseignements sur le déroulement de ce processus? Les avances accordées à HUT serviront-elles aussi à couvrir les frais liés à la renégociation ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Sam TANSON
Députée

Djuna BERNARD
Députée